

Archivistes, tous médiateurs ? Petites réflexions sur les pratiques professionnelles

Anne-Catherine Marin

Citer ce document / Cite this document :

Marin Anne-Catherine. Archivistes, tous médiateurs ? Petites réflexions sur les pratiques professionnelles. In: La Gazette des archives, n°247, 2017-3. <name ref = "persee-web:/authority/351121">Marie-Paule Arnaud</name>. La plénitude d'un métier. pp. 145-152;

doi : <https://doi.org/10.3406/gazar.2017.5560>

https://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2017_num_247_3_5560

Fichier pdf généré le 16/01/2020

Archivistes, tous médiateurs ?

Petites réflexions sur les pratiques professionnelles

Anne-Catherine MARIN

Les archivistes et les services d'archives entretiennent des relations ambiguës avec la valorisation culturelle, considérée à la fois comme une finalité de leurs missions – et, à ce titre, essentielle et nécessaire –, et comme un complément aux fondamentaux de la profession – qui ne peut être développé que lorsque les autres fonctions sont remplies.

Si le Code du patrimoine, dans son article 212-6, indique que les collectivités territoriales assurent elles-mêmes « la conservation et la mise en valeur [de leurs archives] », la valorisation des archives ne figure pas explicitement dans les principales missions dévolues par la loi aux services d'archives, couramment définies par la règle des quatre C (collecte, classement, conservation, communication). Elle en constitue le cinquième C, la Cerise sur le gâteau ! C'est du moins le discours qui a longtemps été majoritaire dans la profession, même si quelques archivistes « militants » de l'action culturelle ont ouvert la voie.

Pour autant, la situation a bien évolué ces dernières années en la matière. Aux interventions de quelques archivistes du siècle dernier, a succédé un foisonnement d'initiatives engagées par les services d'archives qui sont devenus des établissements culturels à part entière, sans pour autant renier leur dimension administrative. La valorisation des archives se rapproche désormais de celle des autres institutions culturelles, bibliothèques ou musées ; outre les actions classiques (expositions, conférences, ateliers, visites commentées), les pratiques font appel à de nouvelles formes d'expression en résonance avec la création artistique contemporaine (représentations théâtrales, concerts, performances de danse, etc.). S'y ajoute tout le champ ouvert par le numérique qui appelle une autre médiation. C'est aujourd'hui pour la plupart des archivistes un objectif bien intégré dans la politique globale de l'établissement, qui n'apparaît plus vraiment en opposition avec les missions autrefois jugées plus « légitimes ».

Comme quelques-uns de mes collègues, j'ai fait partie de ces archivistes du siècle dernier, convaincus de notre responsabilité, voire de notre devoir de mettre les publics au centre de notre réflexion et de nos projets. Les hasards professionnels de ma carrière – des opérations de collecte et de restitution de mémoire collective dans les Pyrénées-Atlantiques à l'organisation du colloque de la section des archivistes communaux de l'Association des archivistes français en 2000, à Toulouse, sur le thème « Archives et politique de la Ville » – m'ont sans doute conduite à développer avec mon équipe des Archives municipales de Lyon une politique d'action culturelle fondée sur la transmission et le partage. Sa mise en œuvre a été favorisée par le soutien des élus et la conception architecturale du nouveau bâtiment ouvert au public en 2001, au pied de la gare de Perrache, dans un ancien centre de tri postal complètement réhabilité (Albert Constantin, atelier de la Rize), au seuil d'un quartier alors en complète mutation, le quartier de la Confluence. Son grand hall vitré, construit devant l'ancien bâtiment rénové, ouvre sur la place et cette vaste vitrine crée un lieu intermédiaire, à l'interface de l'espace public et du « trésor » des archives. Lieu d'échange et de rencontres entre les citoyens et les archives, il symbolise en quelque sorte et affirme la nécessité de la médiation.

De la valorisation à la médiation

Valorisation, action culturelle, médiation, tous ces termes employés souvent indifféremment recouvrent des notions imprécises ou ambivalentes. Sans chercher à les définir, je constate que l'expression « médiation culturelle » qui est la plus récente dans le vocabulaire est à l'heure actuelle la plus fréquemment employée pour désigner globalement les actions qui relèvent de la politique culturelle d'un établissement et le service qui, au sein de celui-ci, en assure la mise en œuvre. La médiation repose sur le postulat que la culture n'est pas accessible à chacun immédiatement : pour y remédier, on a recours à l'intercession de médiateurs et de supports de médiation. Initialement définie dans le cadre de la « démocratisation culturelle », aussi en lien avec « la politique de la Ville », elle caractérise aujourd'hui le renouvellement des pratiques professionnelles de valorisation culturelle. Et si l'on parle plus volontiers de médiation culturelle, c'est en raison du changement d'orientation de l'action culturelle, dans un mouvement qui va des fonds d'archives vers les publics. Auparavant principalement basée sur les contenus, les documents, elle est construite autour des attentes des publics qui sont désormais un peu mieux

connus. Elle vise à favoriser l'appropriation des archives par le public. Elle est plutôt, pour l'archiviste, une manière d'être et de concevoir son rôle, en position d'accompagnateur et de « passeur » entre archives et publics, facilitant la compréhension du patrimoine qu'il conserve par des actions adaptées aux différents publics. Processus de transmission et d'appropriation, elle innerve donc toute la politique de l'établissement.

Qu'il s'agisse des demandes des élus, des aspirations des archivistes ou des attentes des individus, la médiation culturelle apparaît comme un impératif social et politique.

La médiation culturelle, une demande des élus

De nos jours, la dimension culturelle est primordiale dans les projets de développement des territoires et les collectivités investissent dans de nombreuses initiatives, avec l'objectif de nourrir une démocratie culturelle de proximité, créant du lien social et favorisant le bien vivre ensemble. La médiation, en tant que stratégie d'accès à la culture, en particulier pour les plus démunis, dans le but de favoriser la rencontre et l'échange, est ainsi intégrée dans les politiques publiques. À Lyon, l'approche de la médiation culturelle est inscrite dans une politique définie depuis 2004, objet de « la charte de coopération culturelle de la Ville de Lyon ». Celle-ci a connu trois versions successives ; elle est aujourd'hui étendue au territoire de la Métropole. Cette charte présente les engagements solidaires et décline les actions des institutions culturelles lyonnaises en direction des populations des territoires les plus fragiles sur des thématiques prioritaires, mais aussi à l'intention des publics dits « empêchés », personnes en situation de handicap, patients des hôpitaux, prisonniers. Les Archives municipales se sont engagées dès l'origine et ont ainsi piloté ou accompagné, depuis une dizaine d'années, plusieurs projets qui ont donné lieu à des restitutions sous la forme classique d'expositions en leurs murs ou par le medium d'interventions artistiques¹.

En 2013, l'expérience acquise en matière de médiation culturelle a conduit à mettre en œuvre un projet plus global, toujours dans le cadre de cette charte, autour de la diversité sociale et culturelle du territoire. Pour transmettre et partager une mémoire qui en soit le reflet, encore faut-il lui donner toute sa

¹ Pour plus d'informations, voir le site Internet des Archives de Lyon : http://www.archives-lyon.fr/archives/sections/fr/offre_culture/pour_tous/la_charte_de_coopera/

place dans les fonds d'archives conservés. C'est ainsi que l'opération « archives de Lyon, mémoires au pluriel », prévue sur le long terme, a été engagée, se déclinant en différentes actions, aussi bien de médiation (expositions, actions pédagogiques, ateliers, etc.) que de collecte de documents et d'enregistrement de témoignages. Elle a été lancée symboliquement avec « Cercle ! » inspiré par la mémoire du déplacement des populations d'Asie Mineure, à la suite de la guerre gréco-turque (1919-1922) et la naissance du Rebétiko : une exposition-installation qui interroge la mémoire des exilés arrivés dans la région, accompagnant la création d'un spectacle mêlant danse, musique et chants, par la compagnie lyonnaise Anou Skan. Elle s'est poursuivie en 2014 avec l'exposition « Lyon l'italienne, deux siècles d'immigration italienne en région lyonnaise, XIX^e-XX^e ». Les collaborations multiples, en particulier avec les associations italiennes, autour de cette exposition ont permis d'élaborer une riche programmation culturelle qui a proposé au public des conférences, des spectacles, des projections, des visites ; elle a donné lieu à une collecte de témoignages. En parallèle, dans le grand hall vitré, a été présentée, en collaboration avec le Centre des musiques traditionnelles en Rhône-Alpes (CMTRA), une exposition sonore « Place du Pont production, des chansons du Maghreb à Lyon », consacrée à la découverte de la production musicale maghrébine née dans les cafés musicaux du quartier lyonnais de la Guillotière, ceux de l'emblématique place du Pont (aujourd'hui Gabriel Péri), traditionnellement lieu de présence des migrants. La numérisation de cette mémoire fragile – car enregistrée sur cassettes – a été financée par les Archives municipales qui en assurent une conservation durable sur leur plate-forme d'archives électroniques.

Ces exemples témoignent de l'influence de la médiation culturelle et des réflexions qu'elle agite sur la politique d'un établissement et le sens de ses missions ; elle est de ce fait une source d'enrichissement pour les collections.

La médiation culturelle, « un cercle vertueux » pour les services d'archives

Quel service n'a pas collecté des documents ou des témoignages dans le cadre de la préparation d'une exposition pour enrichir le propos ? Quel service n'a pas reçu en don des archives privées à la suite d'une manifestation culturelle ? La médiation culturelle offre une visibilité décuplée aux services d'archives et en accroît la notoriété, favorisant ainsi les dons de documents et... parfois la reconnaissance des autorités !

Elle constitue un mode d'action privilégié pour développer l'audience d'un établissement et diversifier ses publics.

Le retour sur investissement, ou « le cercle vertueux engendré par la valorisation des archives » comme l'écrit Laure Ciosi¹, apporte également ses effets positifs au management du personnel par la collaboration de l'ensemble de l'équipe à un projet, avec le plaisir final de partager avec le public les fruits de son travail. Si la réalisation concrète des différentes productions est principalement l'affaire du personnel dédié à la médiation culturelle, car elle nécessite des compétences spécialisées, la réflexion, le choix des sujets, la préparation concernent l'ensemble du service. La médiation donne du sens au travail quotidien des agents chargés de la collecte, du traitement, de la conservation des documents et le met en lumière ; elle implique également le secteur de la gestion administrative de l'établissement ; fédératrice, elle peut ainsi être facteur de collaboration et de cohésion des équipes, dans la mesure où il existe une volonté de partage au sein du service. Un des exemples les plus évidents est celui de l'ouverture des Archives lors des Journées européennes du patrimoine où chacun peut échanger avec le public, souvent conquis et reconnaissant, sur ses pratiques professionnelles et les missions des Archives. Tous médiateurs ce week-end là !

Mais conduire une politique ambitieuse de médiation demande une bonne organisation, de l'anticipation, un budget, du temps, une équipe formée... Du fait de l'impératif de visibilité, cela impose aussi de s'investir dans une politique de communication sur tous supports et d'utiliser les outils d'interaction comme les réseaux sociaux qui, pour être efficaces, nécessitent une présence très régulière, donc chronophage !

La médiation culturelle, pour (et avec ?) les citoyens

La médiation, c'est-à-dire l'intervention d'un archiviste, s'impose de fait, en raison de l'organisation de la conservation des archives et de la nature même de celles-ci. À la différence des tableaux dans un musée, les documents originaux ne sont pas en présence directe avec le public puisqu'ils sont enfermés dans des boîtes rangées dans les locaux sécurisés. Le seul moyen d'en voir pour le public qui ne fréquente pas la salle de lecture, c'est de venir visiter une exposition temporaire, de participer à des manifestations comme les Journées européennes du patrimoine ou lors d'ateliers pédagogiques pour les enfants des

¹ CIOSI (Laure), *La politique des publics dans les services d'archives*, Paris, Service interministériel des Archives de France, 2013, dactyl., p. 40.

écoles. Les archives sont des objets complexes, qui se métamorphosent avec le temps : les documents produits par l'administration perdent leur valeur première réglementaire pour devenir des sources pour la fabrique de l'histoire, des biens culturels, un patrimoine commun. Peu accessibles directement, physiquement ou intellectuellement, par tout un chacun, les archives demandent la présence d'intermédiaires pour établir une relation entre document et public. Il me semble donc que les archivistes font de la médiation depuis longtemps... peut-être sans le savoir ! En effet, que sont les activités proposées par les services éducatifs des Archives depuis des dizaines d'années, si ce n'est de la médiation culturelle ?

Cette médiation, qui traverse de nombreuses pratiques dans le champ culturel, mais aussi dans le domaine social, le monde de l'éducation, les loisirs, utilise des modes d'action en perpétuel renouvellement, pour répondre au mieux aux attentes d'une société en constante évolution. De mon expérience aux Archives municipales de Lyon, je retiens quelques approches qui me paraissent caractériser aujourd'hui les formes de médiation :

- faire appel à la création artistique contemporaine ;
- donner à vivre une expérience plutôt que donner à voir une exposition ;
- explorer les pistes du numérique ;
- développer les partenariats ;
- faire « avec » et pas seulement « pour ».

Nombreuses sont les initiatives qui font entrer en résonance archives et art contemporain dans ses différentes composantes. Lectures d'archives par des comédiens, artistes en résidence, détournement, manipulation et recyclage de documents, participation à des festivals, ont permis d'apporter un regard esthétique sur le monde des archives. La collaboration entre artistes et archivistes peut porter sur le cœur des missions des services d'archives. En 2008, de la rencontre entre les Archives municipales de Lyon et l'association Illustrateurs et photographes en Rhône-Alpes, est née « Imaginons... une mémoire sans papier », une exposition d'œuvres d'artistes contemporains. Ils s'étaient saisis de la question de la conservation pérenne et durable des documents électroniques pour la livrer à une métamorphose artistique, au gré de l'imagination et de l'interprétation de chacun des trente-sept artistes. Elle abordait ce grand défi dans une approche sensible et esthétique, plus directement accessible pour le public¹.

¹ Cette exposition a été partagée sur deux sites, les Archives municipales de Lyon et Le Rize à Villeurbanne au moment de l'ouverture de celui-ci.

Dans les modes de médiation, on assiste à un changement du regard sur les archives : l'accent classiquement mis sur leur valeur informative se déplace vers leur potentiel affectif. De la vulgarisation et de la démocratisation des savoirs et du patrimoine pour tous, la priorité de l'action culturelle s'oriente vers une approche sensible pour chacun. Certes les archives sont des sources historiques, des mémoires collectives, un patrimoine commun, mais elles sont également des objets vecteurs d'émotions, par leur présentation matérielle ou leur pouvoir d'évocation qui touche non seulement les artistes qui les exploitent dans le contexte de leur création mais aussi chaque individu. Cette nouvelle dimension des archives, aujourd'hui reconnue et étudiée, entre dans les actions de médiation qui invitent le visiteur (ou le spectateur) à vivre une expérience qui l'immergera plus directement dans le passé par exemple, s'il s'agit d'une exposition historique. Cette démarche rapproche les services d'archives des pratiques des musées. « On ne va plus voir une exposition, on va vivre une expérience muséale ! », ainsi que l'affirme, notamment, la communication de la Nuit des musées. De l'ambition de faire vivre au visiteur une période agitée de l'histoire et lui permettre d'entrer dans l'intimité d'une famille, comme les Archives de Lyon l'avaient proposé en mettant en scène et en voix une correspondance familiale lyonnaise pendant la Révolution et l'Empire¹, aux scénographies élaborées utilisant les possibilités technologiques de la réalité augmentée, le champ d'intervention est vaste et s'élargit au fil des évolutions de l'environnement numérique. On assiste au développement des parcours immersifs et multisensoriels qui, comme une machine à remonter le temps, plongent le visiteur dans l'atmosphère d'une époque. Au Québec, par exemple, plusieurs sites historiques offrent depuis quelques années ce type de visite « spectaculaire » au public.

Si le numérique enrichit les approches des institutions culturelles pour inventer de nouveaux partages et diversifier le public physique, il est aussi un puissant moyen de diffusion du patrimoine conservé, que les services d'archives ont amplement investi par la numérisation et la mise en ligne de leurs collections. Mais au-delà d'une « salle de lecture virtuelle », comment rendre largement accessibles ces millions de documents ? Se pose, dans le monde virtuel, la même problématique que dans l'univers réel et matériel. La médiation numérique du patrimoine est un nouveau territoire d'exploration qui concerne toutes les institutions culturelles. Les Archives municipales de Bordeaux ont

¹ « En toutes lettres. Lyon, 1760-1815, Correspondances privées », avril-décembre 2012.

ainsi participé au dispositif « le passé augmenté » qui propose une reconstitution en trois dimensions de Bordeaux fin XIX^e, début XX^e siècle.

Dans notre « société numérique » en réseaux et en perpétuelle agitation, les archivistes ont tout à gagner à nouer des partenariats, qu'il s'agisse d'autres institutions culturelles, de structures œuvrant dans le domaine de l'éducation populaire, du patrimoine ou d'autres secteurs, pour enrichir leur offre et imaginer des formes originales de médiation. L'archiviste n'a plus le « monopole » de la médiation culturelle de ses archives, d'autres acteurs y participent.

Si le « faire avec » est depuis l'origine le fondement des projets de médiation culturelle estampillés « politique de la Ville » conduits avec les populations des territoires fragiles ou bien un choix délibéré pour une manifestation particulière¹, il est aujourd'hui mis à profit par les musées et les bibliothèques pour imaginer et réaliser des dispositifs de médiation innovants : l'esprit « fab lab » s'incarne dans les marathons créatifs « Muséomix » et « Biblioremix » réunissant professionnels, amateurs, bricoleurs pour inventer ensemble. Idées à remixer pour les archives ?

Pour terminer, je reprends bien volontiers à mon compte les mots de François Burgy, archiviste à la ville de Genève, lors des journées d'études organisées en 2010 à Louvain-la-Neuve sur « La valorisation des archives » :

« Tout bien considéré, il apparaît légitime d'affirmer que les archivistes valorisent les archives [...], parce qu'ils aiment les archives, parce qu'ils aiment leur discipline, parce qu'ils aiment leur profession. Le bonheur archivistique est une puissante motivation à s'engager, par la valorisation des archives, à faire connaître et reconnaître les archives [...] dans des cercles toujours plus larges de la société »².

Anne-Catherine MARIN
Conservatrice en chef
annecath01@free.fr

¹ Par exemple, aux Archives municipales de Lyon, manifestation culturelle « Lyon l'italienne, deux siècles d'immigration italienne en région lyonnaise, XIX^e-XX^e siècles », 2014.

² BURGUY (François), « La valorisation des archives. À propos du Web, de la démocratie et du bonheur archivistique », dans HIRAUX (Françoise) et MIRGUET (Françoise), *La valorisation des archives : une mission, des motivations, des modalités, des collaborations. Enjeux et pratiques actuels*, Académia L'Harmattan, Louvain-la-Neuve, 2012, p. 183.